

Orléans, le 14 mai 2024

La Présidente du conseil académique
Caroline ANDREAZZA

Affaire suivie par Leïla Amrane
vp.cfvu@univ-orleans.fr

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance de la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en formation plénière** qui se tiendra le **mardi 21 mai 2024 à 14h00** dans le **salon des Présidents** (Château de la Source - Orléans).

ORDRE DU JOUR :

INFORMATIONS GENERALES

PÉDAGOGIE – FORMATION

1. [DÉLIBÉRATION] Offre de formation 2024-2028 :
Maquettes pédagogiques et aménagements des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) au titre de l'année universitaire 2024-2025 des formations des composantes INSPE CVL, IUT 18, IUT 28, IUT 36, EUK CVL et IDF.
2. [DÉLIBÉRATION] Règlement des études des DU Français Langue Etrangère (FLE) de l'IDF.
3. [AVIS] Convention relative à la mise en place d'un double diplôme de Licence mention droit et Master mention Droit des Affaires parcours DAFI et du Laurea Magistrale in Giurisprudenza avec l'université de Macerata (Italie).
4. [AVIS] Convention relative à la mise en place d'un double diplôme de Master mention mécanique et d'un diplôme d'ingénieur d'Etat d'Arts et Métiers avec l'université de Moulay Ismail (ENSAM) au Maroc.
5. [AVIS] Proposition portant sur l'hybridation de modules d'enseignement.
6. [DISCUSSION] Réglementation générale des études de l'université d'Orléans : étudiants défaillants et la règle du max.

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente du Conseil Académique


Caroline ANDREAZZA

Pièce-jointe : formulaire de procuration